

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Félix Éboué en Oubangui-Chari (1909-1931). Note d'histoire

Françoise Mari

Number 143-144, January–April–May–August 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040689ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040689ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mari, F. (2006). Félix Éboué en Oubangui-Chari (1909-1931). Note d'histoire. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (143-144), 133–139. <https://doi.org/10.7202/1040689ar>

Félix Éboué en Oubangui-Chari (1909-1931)

Note d'histoire

Françoise Mari
Université des Antilles et de la Guyane

Bien moins connue que ses années de carrière antillaise (1932-1934 en Martinique, 1936-1938 en Guadeloupe) et surtout que celles qui en firent un héros national en tant que gouverneur du Tchad (1938-1940) puis gouverneur général de l'Afrique équatoriale française (1940-1944), la période de plus de vingt ans pendant laquelle Félix Éboué fut administrateur colonial en Oubangui-Chari (l'actuelle RCA) n'en est pas moins intéressante pour un historien.

D'une part, elle illustre, le caractère et les contenus de la politique coloniale française en AEF, au début du XX^e siècle, et d'autre part, elle montre la complexité des parcours de hauts fonctionnaires d'origine antillo-guyanaise, chargés de représenter en Afrique l'ordre colonial, alors même que les Antilles françaises et la Guyane avaient le statut de colonies.

La carrière personnelle du jeune administrateur colonial Félix Éboué en Oubangui-Chari n'est pas moins révélatrice d'une personnalité, d'emblée puissante et originale, dont la trajectoire et les aptitudes particulières pouvaient annoncer le destin illustre.

L'OUBANGUI-CHARI À L'ARRIVÉE DE FÉLIX ÉBOUÉ (1909)

À l'arrivée de Félix Éboué en 1909, l'Afrique équatoriale française était une immense région constituée par l'Oubangui-Chari,

le Gabon, le moyen Congo et le Tchad, encore en cours d'exploration et de pacification, peu et mal contrôlée par l'administration coloniale, qui la gérait sous le régime de la « concession ».

La loi nationale prévoyait que toutes les colonies devraient supporter, sur leurs ressources propres, les dépenses d'équipement et de fonctionnement de leur administration. La région de l'AEF ne produisant rien de rentable, au début du XX^e siècle, le gouvernement français avait choisi d'attribuer de grands espaces à des compagnies privées, moyennant le reversement sur les bénéficiaires de redevances, pour assurer le fonctionnement de la colonie. Ce régime prit fin officiellement en 1911, mais les plus grosses compagnies gardèrent en réalité leurs prérogatives.

Les conséquences catastrophiques de ce système, marqué par des exactions illimitées et incontrôlées sur les populations, furent autant une mortalité effroyable que la désintégration des sociétés traditionnelles ainsi que des insoumissions, des révoltes et des insurrections, sévèrement réprimées.

Dans ces conditions, les fonctionnaires coloniaux disposaient de fort peu de liberté d'action, sous la double contrainte des compagnies qui les dénonçaient à la presse et au ministre s'ils défendaient les « indigènes » et de l'administration centrale de la colonie qui exigeait de voir rentrer les redevances et les impôts de capitation. Les administrateurs devaient, en outre, imposer à une population, sous-alimentée et épuisée, les corvées et le travail forcé du portage et des constructions de routes et de chemins de fer et, à partir de 1914, le recrutement de soldats pour la guerre.

Un tel mode d'exploitation coloniale, destructeur, ignorant en outre des coutumes des populations dont il entraînait la disparition, menaçait en réalité l'avenir des colonies et le maintien des intérêts français en Afrique, ce que comprirent bien, sur le terrain, les plus intelligents des administrateurs issus de l'École coloniale, dont Félix Éboué.

Il est important de signaler ici que la présence en Afrique, à cette époque, d'un jeune administrateur noir, d'origine antillougayanaise, n'avait rien d'exceptionnel. Dans les années 1910-1911, 145 Guadeloupéens, Martiniquais et Guyanais étaient affectés au ministère des Colonies et plusieurs d'entre eux occupaient des postes de responsabilité hiérarchique en Afrique, comme en témoigne, par exemple, le parcours du guyanais René Maran, ami proche de Félix Éboué, affecté dans un poste voisin du sien, dont le roman *Batouala*, qui dénonçait les ravages entraînés par la situation coloniale, obtint le prix Goncourt en 1921.

FÉLIX ÉBOUÉ ETHNOGRAPHE

Dès son arrivée en Oubangui-Chari, Félix Éboué commença à étudier les sociétés Baya de sa subdivision sur lesquelles il publia plus tard une étude. Dans les années 1910, la formation du jeune diplômé de l'École coloniale à l'anthropologie était assez rudimentaire, héritée des enseignements qu'il avait reçus dans l'établissement sous l'influence de Maurice Delafosse, ancien administrateur colonial en Afrique de l'ouest, qui guida le néophyte dans l'étude d'une bibliographie portant notamment sur la linguistique. Félix Éboué, sans doute tant par curiosité intellectuelle que par souci d'efficacité dans ses fonctions, avait en effet rapidement appris plusieurs langues de sa région, dont le Banda et le Sango, et s'intéressait notamment à la compréhension des messages tambourinés et sifflés, langue secrète qui permettait à une population indigène, globalement hostile, d'échanger des informations à l'insu de l'administration.

Ayant amélioré sa formation en anthropologie, par des lectures et des recherches personnelles, Félix Éboué adhéra, en 1918, à la Société française d'ethnographie et à la Société des africanistes. Dans les années 1922-1923, il devait en outre mettre à profit de longs congés pour suivre des cours au Collège de France, à Paris.

Mieux armé dans ses compétences scientifiques, le jeune administrateur mit également à profit ses relations personnelles avec les peuples dont il avait la charge, pour mener ses enquêtes sur les coutumes et construire son information ethnographique. Dans sa vie privée, Félix Éboué eut deux concubines africaines successives qui lui donnèrent chacune un fils, avant son mariage avec sa compatriote Eugénie Tell, en 1922¹. Il put nouer ainsi des relations tant amicales que familiales avec des chefs indigènes alliés de l'administration coloniale qui contribuèrent à informer ses travaux d'ethnographie autant qu'à faciliter son travail d'administrateur.

En 1931, lors d'un congé en France, Félix Éboué participa au congrès international d'anthropologie organisé à l'occasion de l'exposition coloniale de Paris.

1. Ce type d'union entre des administrateurs célibataires et des femmes du pays n'avait rien d'inhabituel en Afrique. Cependant Félix Éboué manifesta là encore une différence de comportement. On sait qu'il confia l'éducation de son premier fils à sa mère, en Guyane, et qu'il aida sa deuxième compagne jusqu'à sa mort.

Les travaux principaux d'ethnographie de Félix Éboué qui ont été publiés portent principalement sur :

- un glossaire des langues Sango, Banda, Baya et Mandjia ;
- les sociétés d'initiés en pays Banda ;
- un essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale sur les peuples de l'Oubangui-Chari ;
- les langages tambourinés et sifflés.

Il s'agit donc d'une production ethnographique qui est loin d'être anecdotique, mais qui reste très mal connue, dans l'ombre des grands textes politiques inspirés ou écrits par le Félix Éboué de la France Libre. Des travaux restent à faire sur les contenus qui doivent pouvoir renseigner au moins autant sur les populations décrites que sur le positionnement de l'auteur, convaincu qu'il était que la connaissance du milieu africain était un outil indispensable de la réussite de l'administration coloniale. La perception qu'avait Félix Éboué des cultures africaines avait d'ailleurs évolué au cours de sa carrière en Oubangui-Chari. C'est à partir de 1921, l'année de la publication de *Batouala*, et peut-être sous l'influence des échanges avec René Maran, qu'on le voit insister sur l'importance et la valeur intrinsèque des cultures africaines qui ne sont pour lui ni négligeables, ni méprisables. L'œuvre ethnographique de Félix Éboué témoigne tout à la fois d'un respect et d'un intérêt réel à l'égard de la culture des colonisés : « le banda est une vraie musique et c'est réellement le profaner que de le rendre avec nos pauvres syllabes » et de préoccupations utilitaires d'efficacité administrative (se servir des sociétés d'initiés, décrypter les communications indigènes, etc.)

FÉLIX ÉBOUÉ, THÉORICIEN ET PRATICIEN DE L'ADMINISTRATION COLONIALE

Comme on l'aura compris, Félix Éboué se comporta en pragmatique, dès son arrivée en Oubangui-Chari. Cependant, l'utilitarisme stratégique de ses motivations resta indissociable d'aspirations humanistes, non moins clairement affirmées, vécues de manière militante et courageuse puisqu'elles nuisirent à plusieurs reprises à son avancement et à sa carrière.

Deux adhésions effectuées dès la jeunesse en témoignent : l'adhésion à la SFIO, d'une part, et l'entrée dans la franc-maçonnerie d'autre part. En 1922, l'année de son mariage avec une fille de franc-maçon guyanais du Grand Orient de France,

Félix Éboué fut initié à la France équinoxiale, loge de la Grande Loge de France en Guyane où elle avait été fondée en 1843. Éboué ne renia ensuite jamais cette appartenance qui fut loin de ne lui apporter que des avantages. Par la suite, en 1928, Félix Éboué adhéra à la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (qui s'opposait à la politique coloniale).

Félix Éboué ne fut pas un contestataire déclaré du système colonial qu'il servit avec un dévouement incontestable. Il n'imita pas son ami René Maran, qu'il défendit cependant, dans la dénonciation de l'administration coloniale et la rupture avec elle. Cependant il développa et conceptualisa dès son arrivée en Oubangui-Chari une théorie coloniale très différente de celle du ministère (qui le mit parfois en mauvaise posture par rapport à sa hiérarchie), dont la fameuse circulaire de 1941 sur la nouvelle politique indigène ne fut que l'aboutissement.

Traitant différemment les vieilles colonies, qui devaient être assimilées car les populations y avaient perdu leurs racines et devaient s'en constituer d'autres, et les nouvelles colonies d'Afrique, Éboué considérait qu'en Oubangui-Chari, les masses indigènes devaient conserver leurs traditions, leurs structures sociales, leurs autorités et leurs hiérarchies, y compris lorsqu'elles véhiculaient des valeurs étrangères à celles de l'Europe. Il convenait de traiter les coutumes africaines avec respect. La limite de cette position « associationniste » selon les catégories de l'époque, était cependant que l'élite traditionnelle des populations colonisées devait, quant à elle, être assimilée et servir de pont entre les masses indigènes et la France.

Une autre prise de position phare de Félix Éboué, qui guida son action pendant toute la durée de sa carrière en Oubangui-Chari, était la nécessité incontournable pour la colonisation du développement économique et humain des pays conquis. Dès son arrivée dans sa première subdivision, le jeune administrateur organisa une petite école destinée à une quinzaine d'enfants africains apprenant le français, où il enseignait lui-même avec ses collègues pendant leurs rares loisirs. Il jugeait par ailleurs indispensable de transformer les conditions de la vie matérielle et de développer l'agriculture ainsi que les infrastructures et les transports, seul moyen de diminuer les contraintes du portage, tout en rentabilisant les productions qu'il fallait encourager.

En Oubangui-Chari, Félix Éboué fut un entrepreneur infatigable : construction de routes, d'écoles, de chemins de fer, diversification des cultures vivrières, développement des productions d'arachide, de sésame, de riz de ricin, de la pomme de

terre, puis de coton sur une large échelle à partir d'une variété américaine dans les années 1925, celles-ci même qui furent également celles de l'aggravation du travail forcé meurtrier pour les travaux du Congo-Océan (Félix Éboué ne s'opposa pas ouvertement aux exigences de l'administration qu'il déplorait en privé).

Au moment où le couple Éboué quittait définitivement l'Oubangui-Chari pour le retour en France, en 1931, le pays était très différent de ce que Félix Éboué avait trouvé à son arrivée. Il y avait désormais des routes, des cultures industrielles et une administration coloniale plus efficace.

Félix Éboué ne fut pas le seul artisan de ces transformations mais il y avait grandement contribué par ses qualités exceptionnelles d'administrateur et de visionnaire du développement alliées à un rare souci de connaître et de comprendre les populations indigènes.

Le rôle de l'historien n'est pas de juger (entre hagiographie et dénonciation) de l'œuvre de Félix Éboué pendant les années où il fut gouverneur colonial en Oubangui-Chari, en fonction de normes et de catégories qui nous sont actuelles. Il convient plutôt de replacer le personnage dans son temps si on veut le comprendre. Il n'est pas anodin cependant de noter que deux des plus célèbres contempteurs de la situation coloniale ont fait l'éloge du personnage : André Gide qui décrit Félix Éboué *in situ* dans son *Voyage au Congo*, comme un homme remarquable et fort sympathique, et Frantz Fanon, qui témoigne incidemment dans ses livres de son admiration pour Félix Éboué, un antillo-guyanais qui faisait, pour lui, figure d'exception, et que les Africains avaient adopté.

TRAVAUX D'ETHNOGRAPHIE DE FÉLIX ÉBOUÉ PUBLIÉS :

- *Langues sango, banda, mandjia : notes grammaticales, mots groupés d'après les sens, phrases, vocabulaire*, Paris, Larose, 1918.
- « Les sociétés d'initiés en pays banda », in *Bulletin de la Société des recherches congolaises*, Brazzaville, 1931.
- *Les peuples de l'Oubangui-Chari : essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale*, Paris, Comité de l'Afrique française, 1933.

- *La clef musicale des langages tambourinés et sifflés*, VI^e session de l'Institut international d'anthropologie, Soudan français, éd. Koulouba, Bruxelles, 1935.

BIBLIOGRAPHIE :

Les informations figurant dans cette note sont principalement issues des livres ou documents suivants :

- WEINSTEIN (Brian), *Félix Éboué*, New York : Oxford University Press ; Londres, 1972.
- « Félix Éboué et les identités culturelles africaines » ; rapport de la troisième commission présidée par J. Devisse in *Actes du colloque Félix Éboué*, Institut des hautes études de la Défense nationale, Académie des sciences d'outre-mer, 1985.
- SANMAREO (Louis), « L'itinéraire de Félix Éboué, grand commis de l'État jusqu'en 1940 », in *Actes du colloque Félix Éboué*, Institut des hautes études de la Défense nationale, Académie des sciences d'outre-mer, 1985.
- KALCK (Pierre), « Félix Éboué, administrateur en brousse », in *Actes du colloque Félix Éboué*, Institut des hautes études de la Défense nationale, Académie des sciences d'outre-mer, 1985.
- SANMAREO (Louis), « Félix Éboué, administrateur en AEF, 1908-1931 », *Mondes et Cultures*, comptes rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'outre-mer, tome LIV-2-3-4-1944, p 108-110.